

Criminalité économique et moyens mis en place afin de protéger les entreprises

Selon de récentes études, chaque entreprise suisse se retrouve face à un cas de criminalité économique tous les quatre à cinq ans en moyenne, le détournement de fonds constituant le délit le plus fréquent. Les entreprises qui désirent se protéger à titre préventif, ont la possibilité de conclure une assurance contre les abus de confiance. Vous pouvez lire l'article.

Nous offrons un séminaire d'une journée portant sur le thème de la criminalité économique. Ce dernier a lieu le 11 mai à Zurich et a pour but de sensibiliser les responsables des PME ainsi que les conseillers et les experts-comptables à la criminalité économique.

Lien(s) et téléchargement(s)

- [Offre complète de formation continue](#)
- [Article d'AXA «Assurance contre les abus de confiance»](#)